



Saint-Denis, le 10 décembre 2025

Monsieur Pascal DELAPLACE
Directeur général
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
De la Seine-Saint-Denis
93024 Bobigny Cedex

Objet : Demande de recours gracieux – Contrôle PCA 2025 portant sur l'année 2023 – Réclamation relative au trop-perçu de 256 672€

Monsieur le Directeur général,

La collectivité de la commune nouvelle de Saint-Denis a été destinataire, dans le cadre du contrôle PCA 2025 réalisé par vos services en date du 11/08/2025 et portant sur l'année 2023, d'une notification d'indu d'un montant de 256 672€, fondée sur la non-production de l'ensemble des pièces justificatives sollicitées par vos services.

Par la présente, je souhaite formuler un recours gracieux contre cette décision.

L'absence de transmission complète des documents sollicités ne résulte en aucun cas d'une volonté de dissimulation mais de circonstances particulières que je tiens à vous préciser :

- En effet, la direction de l'adolescence a connu d'importantes difficultés de pilotage ces dernières années, avec un fort turn-over, une défaillance de l'encadrement intermédiaire et la vacance du poste de directeur pendant la majeure partie de l'année 2023, qui n'ont pas permis de centraliser les feuilles d'émargement justifiant de la fréquentation effective et précise de chaque espace jeunesse (EJ). Malgré de nombreuses tentatives, des déplacements sur site dans les EJ, il apparaît que nous ne disposons pas de relevés fiables des présences, au jour le jour, indiquant la durée de présence des usagers dans nos centres.
- Au-delà de la sécurisation des feuilles d'émargement depuis début 2024, c'est aujourd'hui un projet de tablettes numériques pour le pointage des usagers qui est travaillé avec vos services, dans le cadre du projet de modernisation des outils de gestion et de suivi des jeunes usagers au sein des Espaces Jeunesse.

Le montant de l'indu annoncé, exceptionnellement élevé, représente pour notre collectivité une contrainte financière majeure susceptible d'impacter la conduite de nos missions de service public. Aussi, je sollicite votre bienveillance et vous saurai gré de bien vouloir examiner favorablement une annulation complète de la somme mise à charge, au regard du contexte exposé et de l'absence de toute intention frauduleuse.

Nos services restent bien entendu pleinement mobilisés pour fournir tout complément d'information ou document utile, et se tiennent à votre disposition

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes respectueuses salutations.

